

Performance des OPC¹ - France • décembre 2018

Forte baisse de la performance des fonds actions en 2018

En 2018, la performance annuelle des fonds non monétaires est en net recul par rapport à 2017 (-5,2 % en décembre après +5,9% en décembre 2017). Le repli porte principalement sur les fonds actions (-12,0 % à fin 2018 après + 11,9 % à fin 2017), les fonds d'épargne salariale (-6,9 % après + 6,7 %) et les fonds mixtes (-5,9 % après + 4,2 %), en lien avec la baisse affectant les marchés des actions. La performance des fonds « autres » se réduit également mais dans une moindre mesure (-1,0 % contre + 6,1 %) profitant de l'orientation positive des fonds immobiliers au cours de l'année 2018.

La performance des fonds monétaires se dégrade à -0,28 % en 2018 (-5 points de base par rapport à 2017).

Performance annuelle des OPC par catégorie (a)

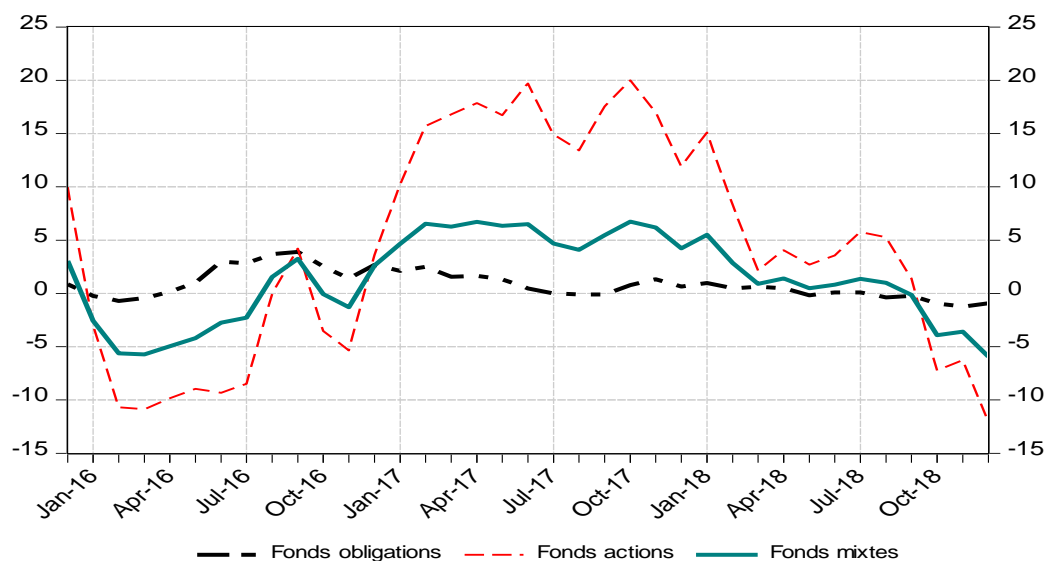
	2015	2016	2017	nov.-18	déc.-18	encours déc-18
FONDS NON MONETAIRES	5,1	3,2	5,9	-2,6	-5,2	1 198
Fonds actions (b)	10,0	3,6	11,9	-6,3	-12,0	292
<i>dont fonds indiciels cotés (c)</i>	5,7	5,6	12,3	-2,3	-6,1	34
Fonds obligations (b)	0,9	2,7	0,6	-1,3	-0,9	269
Fonds mixtes (b) (e)	3,0	2,6	4,2	-3,6	-5,9	325
Fonds autres (d) (f)	6,5	4,0	6,1	0,8	-1,0	313
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	6,9	3,6	6,7	-3,7	-6,9	122
FONDS MONETAIRES	0,18	0,02	-0,23	-0,25	-0,28	327

Source : Banque de France

- (a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).
 (b) Hors fonds d'épargne salariale (qui sont regroupés dans les fonds « autres »)
 (c) Les fonds indiciels cotés sont aussi nommés ETF (Exchange Trade Fund)
 (d) Fonds d'épargne salariale, fonds immobiliers, fonds de capital investissement, fonds à formule, « hedge funds »
 (e) La dénomination « fonds mixtes » remplace celle des fonds diversifiés, catégorie AMF supprimée depuis le 31/12/2017 ; le critère de classification reste identique.
 (f) Prise en compte de l'encours et de la performance des fonds immobiliers à compter de juin 2016

Performance annuelle des OPC actions, obligations et mixtes

En pourcentage

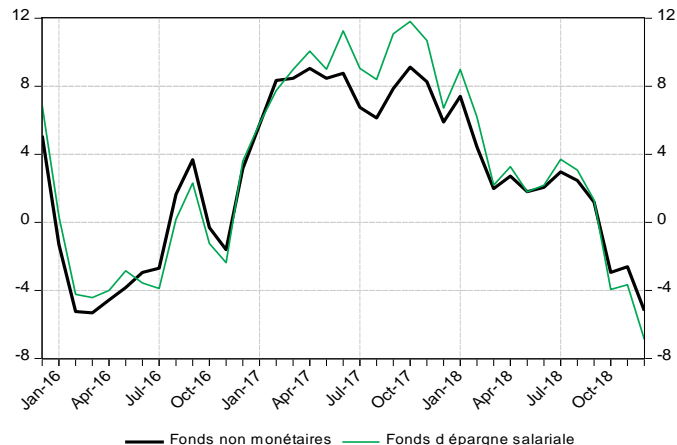




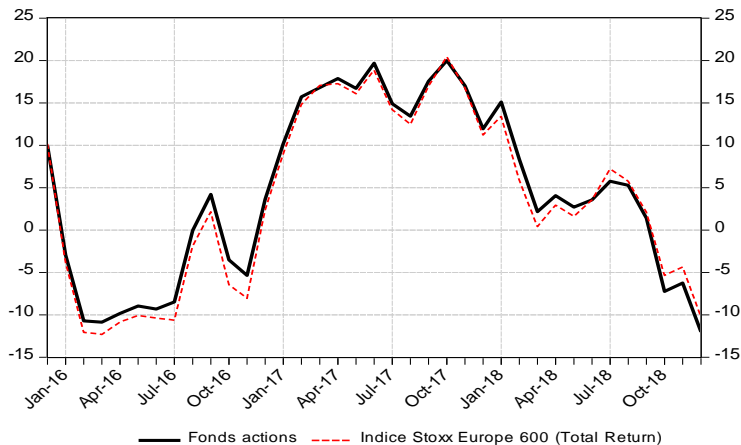
Performance des fonds non monétaires et fonds d'épargne salariale (a)

Performance des fonds actions (a)

En pourcentage



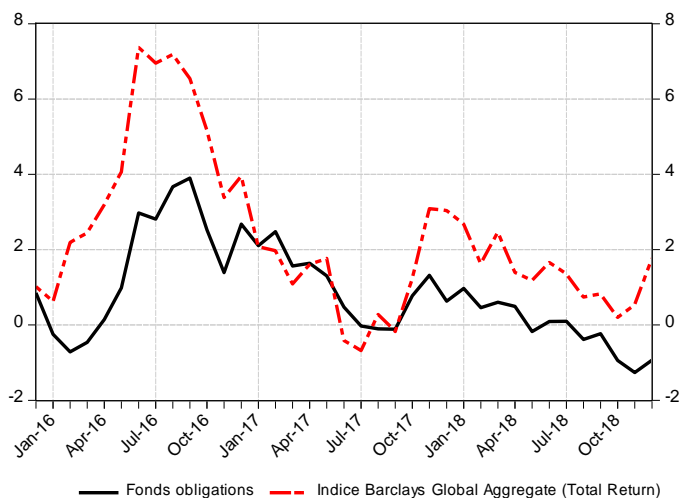
En pourcentage



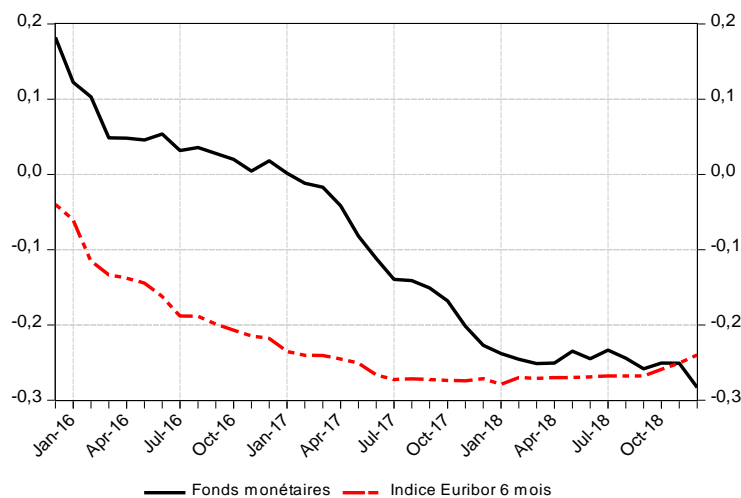
Performance des fonds obligations

Performance des fonds monétaires (a)

En pourcentage



En pourcentage



Source : Banque de France, Barclays

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice **Stoxx Europe 600** est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice **Barclays** est constitué d'obligations souveraines et quasi souveraines ainsi que d'obligations d'entreprises et de titres adossés à des actifs. Il couvre des émissions libellées en 24 devises sur des marchés développés et émergents. L'échéance résiduelle est supérieure à un an et les titres sont notés « investment grade ».

La performance des indices est mesurée par le rendement total (variation de prix et coupons/dividendes réinvestis)

